

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Herausgeber: La Croix-Rouge suisse
Band: 66 (1957)
Heft: 3

Artikel: À "La Source", école romande d'infirmières de la Croix-Rouge suisse
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-682807>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Des précautions particulières doivent être prises au sujet de la consommation d'aliments crus, lorsqu'il y a eu une possibilité quelconque de contamination de ces aliments.

L'eau qui pourrait être insalubre doit être bouillie.

Pour éviter le risque d'intoxication alimentaire, les aliments cuits d'avance et qui ne sont pas servis immédiatement doivent être conservés très chauds ou refroidis rapidement et maintenus au frais. La température à laquelle ils sont conservés doit être, soit inférieure à 10 ° C, soit supérieure à 50 ° C; on évitera les températures tièdes intermédiaires qui favorisent la multiplication des bactéries.

(D'après la documentation aimablement remise par l'O. M. S.)

A «LA SOURCE», ÉCOLE ROMANDE D'INFIRMIÈRES DE LA CROIX-ROUGE SUISSE

Le Comité de direction et le Conseil d'administration de La Source ont consacré la majorité de leurs séances de 1956 à discuter de l'agrandissement et de la modernisation de l'école. Ces projets sont indispensables si l'école de la Croix-Rouge pour la Suisse romande veut conserver sa place parmi les grandes écoles d'infirmières de notre pays. Une séance importante avec le Comité central de la Croix-Rouge a eu lieu le 1^{er} mars 1956 pour obtenir l'accord de principe de cette institution et l'assurance d'un appui matériel.

Le Comité de direction rencontra à deux reprises le président de la Croix-Rouge, le professeur A. von Albertini, les représentants des Conseils d'Etat de Genève, Neuchâtel et Vaud, et le syndic de Lausanne. Le président de La Source, le Dr J.-D. Buffat, exposa les projets faits et l'importance, pour les pays romands, de maintenir une école qui décerne des diplômes à une quarantaine d'infirmières par an. Il insista auprès des autorités sur le fait que La Source, soutenue par la Croix-Rouge seule, ne pourrait pas réaliser ses projets et qu'une aide financière officielle devenait indispensable, c'est une somme de 6 à 7 millions qui doit être trouvée pour mener l'affaire à bien.

Agrandissements et rénovations

La maison des élèves et l'hôpital doivent être modernisés et agrandis. Il faut construire un immeuble pour loger les diplômées, ainsi que de nouveaux services opératoire et radiologique. Les maisons d'élèves et de diplômées, ainsi que les services hospitaliers, sont très anciens et installés en grande partie dans un groupe de maisons d'habitations privées. Il faut que l'on puisse offrir aux élèves et aux diplômées des immeubles agréables, avec le confort indispensable.

Les représentants des Etats se sont montrés grandement intéressés par les exposés et les projets qui leur ont été présentés. Ils ont accepté de poursuivre les conversations afin de voir en quelle mesure ils pourraient aider à ces améliorations. La Source elle-même fera, avec le concours de ceux qui s'intéressent à son œuvre, tout ce qu'elle pourra pour apporter sa contribution. Un appel de fonds sera lancé sous peu dans les cantons romands où l'activité des Sourciennes est la plus intense.

La Source dispose d'un terrain suffisant pour réaliser ses projets architecturaux à l'endroit où elle se trouve située actuellement. Etant donné l'accueil favorable fait aux propositions des responsables de La Source l'on peut espérer voir les travaux commencer cette année.

L'activité en 1956

Le Dr W. Junet a été appelé à faire partie du Conseil d'administration en remplacement du médecin-chef

de la Croix-Rouge, le Dr R. Käser, empêché par ses obligations professionnelles d'assister aux séances. Au 1^{er} janvier 1957, le nombre des élèves s'élevait à 121, dont 40 à La Source et 81 dans les stages extérieurs de l'école. 35 diplômes ont été délivrés. Le nombre des élèves a été le même qu'en 1935. L'école n'a accueilli que 46 jeunes filles malgré les efforts faits en vue d'intensifier le recrutement. Des annonces parues dans divers journaux romands, des causeries dans des réunions de mères ou dans des écoles, dans les groupements d'éclaireuses, dans les sociétés de jeunesse de paroisse, la propagande au Comptoir suisse avec les autres écoles vaudoises, ont certainement été fort utiles, mais n'ont pas encore porté de fruits. L'occupation des lits a été bonne. La situation financière a subi des changements dus à l'importante augmentation des salaires et à la diminution des heures de travail, surtout en ce qui concerne les infirmières.

La Croix-Rouge nous a été d'un grand secours en complétant sa subvention annuelle par un versement de 50 000 francs, destiné à combler partiellement le déficit de notre Ecole; il a été reçu avec la plus vive reconnaissance.

Améliorations et cours de perfectionnement

L'Ecole de perfectionnement a organisé deux cours de deux semaines, au printemps; ils ont eu lieu à La Source et ont parfaitement réussi. L'Ecole romande a été particulièrement heureuse d'avoir, pour la première fois, un cours pour directrices, monitrices ou infirmières-chefs à Lausanne, et de le voir dirigé par Mlle Mireille Bæchtold, sous-directrice, ancienne élève de l'école. Cinq diplômées de La Source le suivent, dont quatre sur la demande de l'école.

Nos hôpitaux romands continuent à faire des efforts pour améliorer la situation des infirmières tant sur le plan social que sur le plan professionnel. Ainsi une deuxième monitrice de stage à l'Hôpital cantonal de Genève a pu être désignée.

La Source a eu le plaisir de fêter le cinquantenaire de l'Association des infirmières lors de la Journée annuelle de juin et d'inaugurer le Foyer-Bureau de placement le 15 novembre. Ce dernier est situé en face de La Source et se compose de 21 chambres disposées sur deux étages. L'immeuble de sept étages, a été construit grâce aux capitaux mis à disposition pour la construction de maisons comprenant des logements à loyers modestes. Un don anonyme important, destiné à l'aménagement intérieur, a permis de créer une atmosphère confortable et de bon goût pour des infirmières à la retraite ou en activité.